



06 OCTOBRE 2020

> 19 OCTOBRE 2020



Mardi 06 octobre 2020 / Moselle et Madon

Le langage au cœur du prochain cycle de la Filoche



Le spectacle "De traverse" Pour l'inauguration du nouveau cycle de la Filoche

Il y avait beaucoup de monde pour le lancement de la nouvelle saison à la médiathèque la Filoche qui, exceptionnellement, s'est déroulé sous le marché couvert avec un spectacle mêlant humour et acrobatie. Avec ce trimestre de rentrée, la Filoche inaugure son nouveau cycle thématique, « Langues et langages », et, dans ce cadre, la médiathèque a mis en place toute une série de rendez-vous : trois mois d'une riche

programmation et un cycle qui durera jusqu'au 16 janvier durant lequel le public pourra voir des expositions, des spectacles et des ateliers où la communication par la parole sera au programme.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque, ou se rendre sur le site internet de la médiathèque.

Jeudi 08 octobre 2020 / Moselle et Madon / Flavigny-sur-Moselle

Le jardinage au naturel avec le réseau Jardins



La prochaine rencontre du réseau Jardins se déroulera samedi 10 octobre à Allamps.

Une rencontre du réseau Jardins était organisée ce samedi matin, sur l'exploitation maraîchère de Pierre Luxembourger (agriculture biologique), en association avec la filière recyclage des déchets de la communauté de communes Moselle Madon, habitants de Flavigny, Richardménénil, Pulligny et des membres de l'AMAP les Libellules. Après la présentation des intervenants, Edith Favennec, Barbara Fremiot et Come de la Gorce, trois groupes se sont constitués

pour effectuer des tâches diverses.

Le premier groupe était en charge de la récolte des courges. Le deuxième groupe : creuser un trou d'un mètre sur un mètre pour planter un cerisier et le troisième groupe a étendu de la paille pour faire un paillis de 20 cm.

Chacun a pu échanger son savoir-faire, ses pratiques, une rencontre très constructive.

La gare de Pont-Saint-Vincent, un enjeu d'avenir



Les infrastructures de la gare de Pont-Saint-Vincent sont aussi un vrai atout pour replacer celle-ci au cœur du transport ferroviaire.

La région a récemment fermé le guichet de la gare de Pont-Saint-Vincent, réduisant celle-ci à une simple « halte ferroviaire » de la ligne 06a, au même titre que Neuves-Maisons et Messein. Un désengagement amplifié par la mise en vente des bâtiments de l'ancienne gare par la SNCF.

Même si le contexte est compliqué, la communauté de communes de Moselle et Madon compte bien inverser cette tendance. D'ailleurs, une étude récente de la CCMM sur les mobilités actives identifie le secteur de la gare de Pont-Saint-Vincent comme une interface qui assure l'articulation entre les territoires ruraux voisins, l'espace périurbain de Moselle et Madon et la Métropole du Grand Nancy avec, comme exemple, une desserte du lycée Stanislas active au départ de Pont-Saint-Vincent.

Des études en attente

Concernant le site de l'ancienne gare, l'étude pour l'aménagement d'un espace pouvant comprendre commerces et services autour de la gare de Pont-Saint-Vincent pourront s'organiser.

« Une approche globale du site de la gare et de l'entrée de ville de Pont-Saint-Vincent sera utile pour envisager le réaménagement de tout ce secteur », précise Filipe Pinho, président de la CCMM.

Attendue pour l'été 2020, une autre étude sur le territoire sud meurthe-et-mosellan (dont Moselle et Madon et la Métropole du Grand Nancy) sur le potentiel du territoire à accueillir des tiers lieux (espaces de coworking, services partagés...) est en cours par le bureau d'études Tactis à l'initiative de la Multi-pôle. Les résultats pourront être une source d'informations utiles pour la réaffectation de certains locaux.

Des objectifs

Enfin, conclut Filipe Pinho, les objectifs sont multiples :

- Créer un pôle d'échange multimodal (train, bus, voiture, vélo, piéton...) pour les habitants de Moselle et Madon et des territoires voisins.
- Réaménager une entrée de ville répondant aux besoins de stationnement, végétalisation et modes actifs.
- Développer une offre complémentaire de services et de commerces locaux.
- Proposer une réaffectation des locaux (pouvant répondre aux objectifs ci-dessus).

La gare de Pont Saint Vincent, un secteur d'avenir pour Moselle et Madon

Plusieurs projets ont débuté sur le secteur de la gare Vincipontaine. La CCMM en lien avec Pont Saint Vincent ont réalisé une étude pour la reconversion du site du lycée professionnel La Tournelle juste dont les résultats confortent un aménagement mixant logements et équipements publics.

Lundi 12 octobre 2020 / Moselle et Madon

Défi zéro déchet pour les foyers de Moselle et Madon



Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la prévention des déchets de la CCMM, et Édith Favennec, chef de projet à la prévention des déchets, présentent le grand défi zéro déchet de la CCMM.

De novembre 2020 à avril 2021, la communauté de communes de Moselle et Madon lance une opération d'envergure en proposant à 30 foyers de chercher, et surtout trouver, des solutions pour réduire leurs déchets.

Pour le grand défi « Déclat défi foyer zéro déchet », les enjeux sont nombreux et les familles sont invitées à participer à cette grande opération.

Changer ses habitudes

« Trier reste primordial pour réduire les coûts de traitement, mais il faut aller plus loin en réduisant la quantité de nos déchets. Cela passe par un changement de nos habitudes. Réparer, recycler, donner une deuxième vie à nos vieux objets fait partie des solutions, mais pas seulement. Dorénavant, c'est lors de nos achats quotidiens qu'il faut faire les bons choix en évitant les emballages inutiles ou en plastique et, quand c'est possible, acheter en vrac pour éviter la multiplication des emballages », souligne Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la prévention des déchets de la CCMM.

Édith Favennec, chef de projet à la prévention des déchets, précise qu'un kit de démarrage sera fourni à tous les foyers qui participeront au défi.

En pratique

Ouvert à tous les habitants du territoire, les familles peuvent s'inscrire au 03.83.26.01.57 ou par email à prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

Une réunion d'information se tient le mercredi 14 octobre à 18 h 30, médiathèque la Filoche.

Mardi 13 octobre 2020 / Moselle et Madon / Messein

Premier marché des producteurs locaux vendredi

Le premier marché de producteurs aura lieu vendredi 16 octobre de 16 h à 20 h à Messein (salle Gilbert Gargam). Il s'agit d'une initiative portée par la CCMM, la chambre d'agriculture sous l'impulsion des communes et des producteurs locaux.

C'est le 1^{er} marché d'une série de quinze avec des producteurs locaux « tournants » dans treize communes du territoire afin de favoriser une consommation locale et responsable. Ainsi, chaque 3^e vendredi du mois, de 16 h à 20 h, un marché se formera dans différentes communes de Moselle et Madon d'octobre 2020 à décembre 2021.

Il s'agit pour les habitants de profiter des produits de l'exploitation, d'origine locale et de qualité, en vente directe par les agriculteurs eux-mêmes. Quatorze producteurs seront présents dont la moitié se situe dans la communauté de commune.

Les visiteurs pourront faire leurs emplettes parmi un large choix de produits de qualités : pains, pâtisseries, légumes bio ou non, fruits, champignons, volailles, œufs, escargots, fromage de chèvre, vin, miel, confitures, gelées, sirops, jus, pâte à tartiner et bière artisanale.

À noter que, sur place, « Les délices de Tom et Walé » proposeront un stand de crêpes.

Jeudi 15 octobre 2020 / Moselle et Madon / Richardménil

Coup de coeur café : c'est la reprise.

Après plusieurs mois d'interruption, la médiathèque a pu enfin reprendre, sous l'impulsion de La Filoche, ses rencontres littéraires « Coup de cœur café » avec un format différent. Les participants n'ont plus désormais à s'adapter à un thème précis. Chacun vient présenter un livre qui lui a plu et engage le débat avec les autres participants. Pour cette séance de reprise, une douzaine de personnes se sont réunies et ont pu échanger autour d'œuvres aussi différentes que « Duel en enfer » de Bob Garcia, ou « Il était deux fois » de Franck Thilliez. Tout cela autour d'un bon café et de quelques biscuits. La prochaine séance, ouverte à tout le monde, aura lieu en janvier.

Renseignements, La Filoche, tél. 03.83.50.56.60.



COMMUNES

CCMM

Vendredi 09 octobre 2020 / Viterne

Des subventions pour l'école et le CCAS

Deux attributions de subventions étaient à l'ordre du jour du conseil municipal et furent votées à l'unanimité : un montant de 3 000 € pour la coopérative de l'école et l'Usep et un montant de 3 500 € pour le fonctionnement du CCAS. Une décision budgétaire modificative a aussi été votée à l'unanimité, elle concerne l'affectation comptable des frais de notaire pour le terrain « Vaux de Rumvaux ».

Le dernier sujet traité fut l'élection d'un suppléant pour la commission de contrôle de la liste électorale. Dominique Gérard est titulaire, et Catherine Millet suppléante. Elles prendront contact avec les anciens viternois qui participaient à la mise à jour de la liste électorale.

Samedi 10 octobre 2020 / Flavigny-sur-Moselle

Les élus se penchent sur le réaménagement des gravières

Réaménagement des gravières par GSM : le conseil a pris acte de la décision des services de l'État, et notamment du service de la biodiversité qui s'oppose au remblaiement du grand plan d'eau du Jard, et demande le maintien du ruisseau central et la déviation du ruisseau Est vers le Jard afin de garantir l'alimentation en eau du plan d'eau. Le conseil décline toute responsabilité future et émet un avis réservé sur la modification demandée par les services de l'État.

Reconduction du projet d'aménagement transitoire de la forêt communale pour 5 ans au 1^{er} janvier 2021. Accord pour la vente de bois, bois de Leleau, bûcheron retenu : Laurent Ruer.

Un accord de principe est donné pour la modification du tableau des effectifs du personnel communal : accroissement de la charge de travail du service état civil, hausse de 53 % en 6 ans, décès liés à l'ouverture de soins palliatifs à l'OHS.

Acquisition de la parcelle ZV n°17 lieu-dit « La maladrerie », zone située AU pour une valeur de 11 100 euros.

Groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par la métropole du Grand Nancy (délibération du 8/3/2019).

Gérard Georgel est désigné correspondant défense.

Les élus étudient le programme des coupes de bois

Les délibérations de la séance de conseil municipal ont été toutes prises à la majorité. A noter, entre autres, Didier Bataillard s'est abstenu pour chacune d'elles.

Titulaires désignés au SIVU : Benoît Sklepek, Jean-Baptiste Herreye, Catherine Leclere, Muriel Ciquet ; membres suppléants : Laurence Bastien, Audrey Bar, Joël Dron, Sylviane Baleret.

La convention de partenariat avec le Centre de gestion, qui consiste à apporter un service pour la gestion du personnel, n'avait pas été renouvelée en septembre 2019. Le conseil adopte cette convention pour 610 € TTC.

Le conseil désigne Joël Dron et Benoît Sklepek comme responsables d'habilitation partenaire aux aides financières d'action sociale gérée par la CAF. Le conseil désigne le maire, Benoît Sklepek, administrateur du contrat de service « Mon compte partenaire » avec la CAF ; et la secrétaire Nadège Ganaye, administrateur suppléant.

Programme des coupes de bois : prix d'exploitation des grumes fixé à 20 € le stère pour une estimation de 55 stères. Le reste, estimé à 150 stères, sera exploité en filière énergie.

Modification du paiement des affouages : ils seront payés d'avance au lot à 10 € le stère. Jean-Michel Perrin, Jean-Yves Raffenne, Jean-Yves Heller sont désignés comme garants bénéficiaires.

Renouvellement du contrat de prestation de la fourrière animale pour 1 142,70 € HT par an.

Indemnité du maire, qui demande à réduire le montant de son indemnité versée par la CCMM pour sa participation au bureau exécutif. De 43 % de l'indice 1027 actuellement, le conseil descend à 39,5 %.

Il est demandé aux personnes ayant subi des dégâts relatifs à la sécheresse de faire une déclaration à leur assureur et de se faire connaître en mairie pour une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Mardi 13 octobre 2020 / Neuves-Maisons

Les finances au menu des élus

Le conseil municipal s'est tenu à la salle d'honneur de la mairie.

Du côté des finances, un réajustement du prévisionnel permet la réintégration de 110.000 euros d'investissement, une modification de programme et crédits de paiement sur les travaux engagés sur le site du Val de Fer, une baisse de la subvention de 10.000 euros au CCAS pour manifestation non effectuée. Les élus ont également fixé le tarif d'entrée du spectacle de C. Lagrange à destination des personnes âgées, et décidé un étalement des opérations de travaux du Zublin dans le temps afin d'assurer la sécurité des personnes suite à plusieurs difficultés.

Un budget pour la formation des élus a été voté. Le conseil a opté pour verser des subventions évènementielles aux associations sportives de l'Amicale Laïque de Neuves-Maisons (ALNM), du Groupe sportif de Neuves-Maisons (GSNM), du Tennis de table (TTNM) et de Neuves-Maisons Cyclisme. Le conseil municipal a décidé de devenir actionnaire de la société publique Xdemat, ce qui permet de bénéficier de ses logiciels de dématérialisation. Tous les points sont approuvés.

Travaux de réfection rue Jean-Jaurès

Différents points informatifs ont ensuite été évoqués lors de la séance.

Les renégociations des emprunts auprès des prêteurs financiers ont permis, avec des baisses de taux, des reports et des allègements d'échéances, de soulager le budget de près de 188500 euros. D'autres négociations sont en cours.

Un flyer sera distribué concernant les travaux de réfection de la rue Jean-Jaurès, prévus du 20 au 27 octobre. La circulation sera modifiée avec déviation et les stationnements adaptés.

Les cinq élus d'oppositions sont désormais scindés en deux groupes distincts : le groupe « Une Autre voie » créé par M. Wichard et le « nouveau » groupe « Neuves-Maisons demain » présidé par Mr Cardenas. A noter, enfin, la prise en charge des personnes sinistrées lors de l'incendie de leur maison du Val de Fer, logés à l'hôtel dans l'urgence.

Mercredi 14 octobre 2020 / Richardménil

Centre Bourg : la première pierre d'un grand projet



Les enfants ont aussi symbolisé la mise en œuvre du projet.



Une « cartouche temporelle » a été remise aux architectes.

Retardée pour cause de crise sanitaire, la pose officielle de la première pierre du Centre Bourg a eu lieu ce samedi matin. Cet équipement va bouleverser la vie de la commune.

Le projet est d'envergure. Il s'agit de regrouper en un même lieu les écoles maternelle et primaire, la cantine et les locaux destinés aux associations, aujourd'hui disséminés. Les travaux ont débuté depuis plusieurs mois déjà, avec l'espoir que la rentrée de septembre 2021 se fasse au Centre Bourg, nom de baptême de cet équipement qui va bouleverser la vie de la commune. Mais la crise sanitaire met de l'incertitude dans les délais. Comme elle retardé la pose symbolique de la première pierre, organisée ce samedi.

Un projet essentiel

En présence de nombreux élus et représentants de l'Etat, Xavier Bousset, maire de la commune, a retracé l'historique de cet important projet.

Il n'a pas manqué non plus de remercier, l'Etat et les élus régionaux et départementaux, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Rendez-vous en 2050

Après les discours, dont celui d'Elora, nouvelle maire des jeunes, les personnalités, et des enfants de l'école ont procédé, symboliquement, à la mise en œuvre du chantier en enfonçant un clou pour sceller le départ du projet.

Enfin, pour clore la cérémonie, une « cartouche temporelle », comportant divers objets témoins de cette année, a été remise aux architectes qui la dissimuleront avec soin.

Le contenu de cette cartouche sera dévoilé dans 30 ans... en 2050.

Jeudi 15 octobre 2020 / Chaligny

Prime Covid pour les fonctionnaires et contractuels

Lors du conseil municipal du lundi 12 octobre, les élus ont validé à l'unanimité les points suivants.

Location véhicule. La convention de location d'un véhicule de l'association APIC est approuvée pour une année à compter du 1^{er} septembre 2020 pour 132 € par mois TTC.

Accueil de loisirs, avenant. L'avenant unique de gestion des accueils de loisirs conclu avec l'association départementale des Francas de Meurthe-et-Moselle, s'élevant à 58.120 €, est approuvé

SPL. Le rapport d'activité de la Société publique locale (SPL) gestion locale au titre de l'année 2019 est approuvé.

Prime exceptionnelle Covid. Le conseil municipal décide d'accorder aux agents de la commune, fonctionnaires ou contractuels, ayant été amenés à travailler pendant la période du confinement, une prime exceptionnelle dont le montant est fixé à 15 € par jour travaillé.

Autorisation d'ester en justice. Suite à un recours déposé devant le Tribunal administratif par un adjoint technique stagiaire, le maire est autorisé à se défendre dans cette affaire et à faire appel à un avocat ; le conseil municipal propose d'engager une conciliation pour résoudre le problème.

Délégation du conseil municipal au maire. Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le conseil municipal donne délégation au maire pour la durée de son mandat dans plusieurs domaines mineurs.

Activités nautiques : la SNMM est à flot



Annick Febvre, secrétaire, et Francis Carton, président.

Le Covid-19 n'a pas eu de répercussions sur l'association nautique de Moselle et Madon (SNMM). Au contraire, le nombre d'adhérents nageurs, déjà 131, est en augmentation grâce à la qualité des entraîneurs. « Il est à flot », dit le président Francis Carton.

Annick Febvre, prof d'EPS au collège Jules-Ferry et secrétaire du club, ajoute : « En 8 ans d'existence, nous sommes connus et reconnus, nous avons accès à la piscine tous les jours. » Les licenciés sont affiliés à la

Fédération française de natation. Francis Carton précise : « Nous apprenons à nager de façon technique, lentement mais en perfectionnant les gestes. » Professeur de sciences du langage à la retraite, il est ravi qu'il y ait du monde.

Le club accueille la section sportive de Jules-Ferry, les enfants de 6 à 7 ans qui savent déjà nager, les ados et les adultes attirés par l'esthétique de la natation (ils sont 35), mais aussi des personnes atteintes d'une maladie chronique afin d'améliorer leur santé par la natation. Il s'agit aussi d'amener les jeunes à la compétition. L'association a mutualisé les créneaux disponibles avec le club de triathlon.

Le tarif des adhésions est en diminution. Le club ne demande aucune subvention des mairies, « on se débrouille avec nos fonds », mais une aide importante est consentie par la piscine appartenant à la communauté des communes. L'entraînement est dirigé par Thierry Jacquot. Le club reste ouvert à tous.

Containers enterrés : les travaux vont commencer

Les travaux d'installation des containers à ordures enterrés vont commencer dès le 2 novembre. Des réunions de quartiers permettront aux riverains d'obtenir toutes les explications.

Le public a assisté nombreux au conseil municipal. Les dix-neuf élus étaient présents. Le maire Yannick Hellak a donné plusieurs informations en préambule.

Alors qu'il avait déclaré que la salle des sports ne pouvait rester ouverte, un élu a soulevé le fait qu'il existait un document qui disait le contraire. Le maire a reconnu son erreur.

La Gazette n° 2 a été distribuée. En raison de la Covid, le repas des anciens est annulé et remplacé par la distribution d'un colis. Le coupon, qui se trouvait avec la Gazette, est à déposer à la mairie.

Des aménagements dans la ville

Le 2 novembre, les travaux pour les containers enterrés vont commencer. Installés sur deux sites, ils seront exploitables au 1^{er} décembre. Les habitants pourront poser leurs questions lors des réunions de quartier. Première réunion jeudi 22 octobre.

Un endroit pour stationner son vélo va être prévu à la gare.

Au sujet de l'avenir de la gare, on évoque la réouverture de la ligne 14 Nancy-Vittel.

Une réflexion est engagée sur la rénovation du centre-ville.

Du côté des loisirs

Le centre aéré porte sur le thème de Jules Verne. Il s'ouvre lundi 19 octobre. Les enfants sont répartis en trois groupes. Les petits sont dans les locaux de l'école maternelle.

Le vendredi 16 avril 2021, se tiendra le marché des producteurs locaux à l'espace Chefson. La commune s'engage à fournir eau et électricité. Ce marché fait un roulement sur tout le territoire.



ACTUALITES

DIVERSES

Observatoire de l'artificialisation : les communes se rebiffent



La commune de Pierreville : selon le maire, le premier propriétaire foncier est le groupe Vicat.

Pointée par les chiffres de l'Observatoire de l'artificialisation des sols, la commune de Saint-Clément conteste les données. Celle de Pierreville explique que les 36 ha consommés sont le fait de l'exploitation de la carrière.

Un sujet délicat ? Assurément ! L'artificialisation des sols et ses enjeux pour l'environnement, l'agriculture ou le réchauffement climatique sont devenues une préoccupation majeure. Il s'agit de concilier développement et préservation des espaces naturels. Du coup, les chiffres de l'Observatoire de l'artificialisation et le « Top 10 » que nous avons dressés en Meurthe-et-Moselle sur 2009-2018 (ER de lundi) ont suscité de multiples réactions. Preuve de la sensibilité à un sujet complexe, comme en témoigne l'exemple de Tomblaine où, au-delà du chiffre brut de consommation d'espace, les 140 m² par habitant gagnés se révèlent être une performance plutôt bonne.

« Il y a confusion »

Pont-à-Mousson se dit par ailleurs surprise par les données de l'Observatoire et a sollicité des explications. Elle n'est pas la seule. Saint-Clément estime les données de l'organisme erronées. « Nous n'avons pas construit de lotissement, pas aménagé de ZAC », explique le maire Gérard Ritz. « Manifestement, il y a confusion avec Laronxe sur laquelle deux projets importants ont été menés par la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (Actipole Mondon, ID Logistics, etc.) ». Des projets économiques que salue d'ailleurs l' élu. Et Gérard Ritz d'ajouter : « Avec Laronxe, nos rues se touchent, nous ne sommes séparées que par un ruisseau. Il y a souvent confusion ». Le maire rappelle en tout cas que le Plan local d'urbanisme intercommunal orchestré avec la communauté de communes, « opposable depuis le 26 juin », vise justement à établir « un équilibre global ».

Gros propriétaire foncier

La situation de Pierreville, où la population a décliné pour passer sous les 310 âmes, est également spécifique selon son maire Thierry Weyer. « Je retrouve la commune classée dans le top 5 des mauvais élèves. Les élus de Pierreville sont très sensibles à ce sujet. Les 36 hectares consommés sont le fait de l'exploitation de la carrière Vicat », explique le maire. « L'arrêté d'exploitation est signé par le préfet. Pierreville est une petite commune d'une superficie de 287 ha. Vicat en est le plus gros propriétaire foncier (80 %) ». La carrière doit être restituée au milieu naturel et agricole en fin d'exploitation.

Le Cerema, qui alimente l'Observatoire, précise que ses données sont extraites des fichiers fonciers, traitées par un algorithme, vérifiées manuellement et avec photos aériennes pour les plus grandes surfaces. Les erreurs restent possibles.

Ghislain UTARD

Non, les maires ne sont pas forcément des bétonneurs !



Le Cerema a-t-il intégré l'artificialisation des sols provoquée par la LGV alors qu'elle était déjà en service en 2009 ?

Si l'artificialisation des sols affecte plus ou moins les communes, ce ne sont pas pour autant les projets municipaux qui en sont responsables. Le maire de Vandières pousse d'ailleurs un coup de gueule contre les « faux » chiffres de l'Observatoire national, qu'il estime préjudiciable au monde rural.

« J'invite qui le veut à venir participer au jeu de piste consistant à trouver sur place les 70,88 ha soi-disant artificialisés sur la commune en dix ans ! »

C'est dit avec un humour qui cache... une vraie colère. Le maire de Vandières est vent debout contre le Cerema (Centre d'études sur l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dont les données alimentent l'Observatoire national de l'artificialisation des sols. On sait le sujet extrêmement sensible. Mais la publication des chiffres, accessibles en ligne, (ER du 5 octobre) a parfois mis le feu aux poudres suscitant des réactions, comme à Saint-Clément ou Pierreville.

À Pont-à-Mousson, classée en tête du top dix de l'artificialisation en Meurthe-et-Moselle, on a même demandé des explications à l'organisme d'État en se disant « totalement surpris » par les chiffres. « Il apparaît que les données pourraient s'expliquer en grande partie par la prise en compte des gravières dans les calculs, car nous n'avons pas développé de très grands projets », indique le directeur de cabinet du maire Yoann Semerdjian.

Moins de 3 maisons par an

De fait, les carrières et gravières, comme nous l'expliquons, comptent bien comme de l'artificialisation, ce qui peut expliquer les résultats élevés de certaines communes. « Les chiffres que nous donnons sont ceux de l'artificialisation sur le territoire communal et non le résultat des projets de l'équipe municipale ! », insiste un spécialiste du Cerema. Ainsi, une zone d'activités intercommunale de 2 ha sur 20 communes « s'avère plus vertueuse » qu'une multiplication des projets, même si elle plombe les résultats d'une commune. Idem pour un stade, un zénith... Reste que certains élus ont le sentiment d'être pointés du doigt comme des bétonneurs même si l'artificialisation ne relève pas, de fait, de leur seule action !

À Vandières, Claude Robert réfute le chiffre « des technocrates » qui annonce 70 ha artificialisés en dix ans. Il constate dans le détail que 25 ha auraient concerné l'habitat alors que seulement 28 maisons ont été construites en une décennie.

La question de la LGV

Même constat pour les 22 d'activité : « Malheureusement aucune entreprise ne s'est installée sur la commune au cours de cette période. Nous en avons même perdu trois ». La présence d'une sablière ne suffit pas non plus à expliquer les chiffres, d'autant plus que les élus ont demandé dès 2011 des remblaiements pour rendre des surfaces aux agriculteurs. Le TGV alors ? Le Cerema indique effectivement que la LGV a conduit à une artificialisation importante. Sauf que les travaux ont eu lieu avant 2009. Y a-t-il eu confusion dans la prise en compte de données ? À voir.

Mais le maire de Vandières est furieux. « L'une des richesses des communes rurales, c'est justement l'environnement. La grande majorité de leurs maires est soucieuse de la préserver et de ne pas la

gaspiller. » Claude Robert déplore ainsi une « mise au pilori » préjudiciable au monde rural. Reste que l'Observatoire a le mérite de mettre en lumière un sujet d'enjeu national.

Ghislain UTARD

Lundi 19 octobre 2020 / Crévéchamps

La véloroute Méréville Gripport a été inaugurée



Pas de fête sans musique !



Audrey Bardot Normand coupe le ruban.

La véloroute V 50 Voie Bleue relie sur plus de 700 km la frontière du Luxembourg à Lyon. Le tronçon Méréville Gripport, sur 27 km, a été inauguré samedi en grande pompe.

Les riverains du canal des Vosges entre Méréville et Gripport ont été intrigués dès l'automne dernier par d'importants travaux de terrassement et d'enrochement des berges du canal des Vosges sur un vaste secteur de 27 km entre Méréville et Gripport.

Le début de l'été a vu la création d'un superbe ruban d'asphalte et des aménagements de barrières et panneaux aux endroits délicats du parcours.

La faute au conseil départemental et à son ambitieux projet de 4,6 M €, cofinancé par la Région et l'Europe, de raccordement du fameux tronçon de la véloroute V 50 qui relie, sur plus de 700 km, la frontière du Luxembourg à Lyon.

Le vélo, vecteur d'attractivité

L'inauguration officielle a été fixée ce samedi dès 15 h à Crévéchamps, où Audrey Bardot Normand, vice-présidente du conseil départemental, et Sébastien Nicolas, maire du village, avaient convié les élus départementaux et des treize communes du tronçon ainsi que les représentants des entreprises, de VNF et des associations utilisatrices.

La fête s'est déroulée en présence de plus de 200 cyclotouristes, randonneurs et autres vélotafeurs, au son des cuivre, bois et casserole de l'excellent trio nancéien Bésamé.

Tout bénéfique pour le territoire avec le vélo comme outil de santé publique, vecteur d'attractivité et de transition écologique, souligné par l'enthousiasme des nombreux utilisateurs quotidiens.

L'honneur de couper le ruban est revenu à Audrey Bardot Normand, avant la remise des clés des barrières aux futurs gestionnaires. À noter que l'entretien sera à la charge des intercommunalités.